



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Devenir et pérennité de l'Hôpital maritime de Zuydcoote

Question écrite n° 11942

Texte de la question

M. Julien Gokel appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, sur la situation de l'Hôpital maritime de Zuydcoote (Nord), établissement public hospitalier spécialisé qui joue un rôle essentiel dans l'offre de soins du territoire dunkerquois, notamment en matière de rééducation, de prise en charge du polyhandicap et de soins de longue durée. Les personnels de l'établissement, par l'intermédiaire de leurs représentants syndicaux, alertent sur l'absence de visibilité quant au projet à moyen et long terme porté par les pouvoirs publics pour cet hôpital. Ils expriment également de vives inquiétudes face à une dégradation progressive des conditions de fonctionnement, marquée par des tensions sur les effectifs, une fragilité financière persistante et l'application de logiques de gestion perçues comme incompatibles avec les missions de service public d'un hôpital spécialisé. Dans ce contexte, la crainte d'une fusion ou d'un rapprochement contraint avec le centre hospitalier de Dunkerque suscite de fortes interrogations quant à la préservation des missions spécifiques de l'Hôpital maritime de Zuydcoote, à l'avenir de ses personnels et à la qualité de la prise en charge des patients, en particulier des publics les plus vulnérables. M. le député demande à Mme la ministre quelles sont les orientations retenues par l'État et par l'agence régionale de santé concernant le devenir de l'Hôpital maritime de Zuydcoote, quelles garanties peuvent être apportées quant au maintien de ses missions, de ses moyens humains et financiers, et si un projet de fusion ou de restructuration est envisagé. Il souhaite également savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour assurer la pérennité de cet établissement et préserver un service public hospitalier de proximité adapté aux besoins du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Julien Gokel](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11942

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2025](#), page 10480

Question retirée le : 21 avril 2026 (Fin de mandat)